

Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 19 mars au 23 mars 2018 (inclus) Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 19 mars au 23 mars 2018 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 17 650 actions GBL

Contrat de liquidité									
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché			
19/03/2018	5.100	93,77	92,98	94,72	478.250	En bourse via Euronext, Chi-X, BATS, Turquoise			
20/03/2018	1.500	93,17	92,84	93,60	139.751	En bourse via Euronext			
22/03/2018	8.550	92,38	91,44	93,66	789.890	En bourse via Euronext			
23/03/2018	2.500	90,12	89,76	91,38	225.300	En bourse via Euronext			
Total	17.650	92,53			1.633.191				

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres									
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché			
-	-	-	-	-	-	-			

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1^{er} juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet http://www.gbl.be.

Au 23 mars 2018, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.655.906 actions GBL représentatives de 3.5% du capital émis, dont 10.000 au titre du contrat de liquidité.